

tuation du taux d'échange de la Banque du Canada, le gouvernement canadien songe-t-il, à l'instar du gouvernement des États-Unis, à imposer bientôt le gel des salaires?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je ne sache pas, monsieur le président, que les Américains aient gelé les salaires, mais je suis disposé à me renseigner à ce sujet.

* * *

LA POLLUTION

LE PROJET DE PIPE-LINE LE LONG DU MACKENZIE—LES RÉPERCUSSIONS ÉCOLOGIQUES PROBABLES

[Traduction]

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, qui n'a pu se présenter à la Chambre même si son nom figure au tableau des présences, je poserai ma question au premier ministre. Elle découle d'un discours prononcé par le ministre à Vancouver jeudi dernier et dans lequel il a déploré fort à propos le projet d'acheminement de pétrole de l'Alaska à Cherry Point (Washington), par pétroliers et vu les dangers que cette opération comporte. Ma question porte sur l'offre du ministre d'emprunter le Grand Nord pour le transport du pétrole de l'Alaska par la vallée du Mackenzie. Je voudrais lui demander si cette offre représente la politique du gouvernement?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je n'ai pas lu le discours dont le député fait mention. Je vérifierai, mais le gouvernement n'a pas décidé de faire une offre précise, si c'est à cela que songe le député. Naturellement, on a laissé entendre que cette formule pourrait être la plus économique et la plus utile pour acheminer le pétrole vers le Sud. Bien entendu, il faut y aller avec prudence à cause du risque de pollution de notre propre territoire. Il n'y a pas eu d'offre officielle, que je sache.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur. Hier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a dit: «Nous faisons des études sur les répercussions écologiques d'un tel pipe-line». Le premier ministre ou le ministre des Pêches et des Forêts dirait-il si ces études sur les conséquences écologiques du pipe-line le long de la vallée du Mackenzie ont été entreprises, si elles sont terminées et si elles seront communiquées aux députés avant qu'on prenne décision?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et Forêts): Monsieur l'Orateur, je puis assurer les députés que des études de cette nature sont en cours. Les sociétés pétrolières travaillent à un grand projet à Inuvik au sujet d'un

tracé de pipe-line qui ne nuirait en rien à notre environnement.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, le ministre ou le premier ministre peut-il assurer à la Chambre que tant que ces études n'auront pas été rendues publiques et que les députés n'auront pas eu la possibilité d'examiner les effets écologiques de ce pipe-line, le gouvernement ne prendra aucune décision définitive pour en autoriser la construction?

L'hon. M. Davis: Nous pouvons, je crois, assurer à la Chambre que non seulement nous étudierons les conséquences écologiques de la pose d'un pipe-line mais que nous nous tiendrons en liaison d'une manière aussi effective que possible avec le public et, naturellement, avec les députés.

* * *

LE PÉTROLE

LE PROJET DE PIPE-LINE EST-OUEST ET LE NOUVEL ACCORD DE L'OPEP

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, ma question a trait au nouvel accord de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. Je vais la poser au premier ministre puisque le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources n'est pas là. Le 20 janvier et le 9 février, j'ai demandé à ce dernier ainsi qu'au secrétaire d'État aux Affaires extérieures si le gouvernement envisageait de lancer et de faciliter une étude de faisabilité afin de s'assurer s'il serait avantageux du point de vue économique de construire un pipe-line partant de l'Ouest du Canada et de l'Arctique pour approvisionner le marché de l'Est. Par suite de l'accord de l'OPEP, le premier ministre et son gouvernement envisageraient-ils la création d'un groupe d'étude, placé sous l'égide de l'État et indépendant de la libre entreprise, chargé d'examiner la nouvelle situation économique à laquelle cet accord a donné lieu?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je prendrai note de la question pour le compte du ministre.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire? Comme la semaine dernière le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ont dit que cette initiative serait laissée à la libre entreprise, et comme celle-ci est en mesure d'expédier du pétrole brut de l'Ouest du Canada et d'en importer du Proche-Orient, le premier ministre voudrait-il songer sérieusement à adopter une position différente et à ordonner une étude nette de la faisabilité économique de cette réalisation en fonction du produit national brut du Canada et tout particulièrement en fonction des avantages d'emploi qu'en tirerait le peuple canadien?

Le très hon. M. Trudeau: Je note aussi la seconde partie de la question, monsieur l'Orateur.